



conflit dans une garde alternée quels sont les droits du père

Par **Trib**, le **16/11/2009** à **08:49**

Bonjour,

Mon compagnon à un petit garçon de 4 ans, avec son ex compagne ils sont passés devant le tribunal pour mettre en place une garde alternée. Sachant que le foyer fiscal de l'enfant a été accordé à la mère.

Aujourd'hui nous envisageons de déménager à 35 km de sa mère, ce qui va compromettre la garde. Quel sont nos droits pour demander la garde intégrale de l'enfant.

La mère a décidé d'inscrire l'enfant dans une nouvelle école pour la rentrée 2010, sans consulter le père, a t'elle le droit alors qu'il y a une la garde est alternée.

Ce que je voudrais surtout savoir, c'est quel sont les droits du père, sont ils aussi important que ceux de la mère qui vie seule.

Merci beaucoup pour votre aide.

Trib